

Image not found or type unknown



Location + surendettement

Par **sabrina1418**, le **20/05/2013 à 15:03**

bonjour, rnrnje suis en couple j'ai 3 enfants nous sommes locataire dans un office hlm nous avons du nous ressoudre a faire un dossier de surendettement y a un an de ça rnrnnous avons fait une nouvelle demande pour un pavillon plus grand et on nous la refuser car le loyer et plus cher de 50€ et comme nous avons un dossier de surendettement rnc'est la loi ils m'ont dit !rnrny a t'il un moyen de recours svprnrnje peux avoir un cautionneur et nous pouvons donner la caution y a aucun soucis rnrnje suis tellement déçu de la reponse negativernrnaidez moi svp cordialement

Par **amajuris**, le **20/05/2013 à 16:08**

bjr, rnen procédure de surendettement vous ne pouvez aggraver votre situation financière ce qui serait le cas avec un loyer plus élevé (même si ce n'est que 50 €) et peut être des taxes foncières également plus élevées. rncdt